

LES CEREALES

I. Cadre Général

Les céréales constituent de loin la ressource alimentaire la plus importante à la fois pour la consommation humaine et pour l'alimentation du bétail et occupent une place importante dans la structure de la production agricole libanaise. Jadis, la vallée de la Béqaa était même considérée comme le silo des Romains.

Pour permettre le développement de la céréaliculture et assurer l'approvisionnement en céréales du pays, l'Etat libanais a exercé un certain monopole sur cette activité, depuis 1943.

Le taux de croissance annuel de la demande mondiale de céréales est tombé à 1% par an dans les années 1990, alors qu'il était de 1.9% dans les années 1980. A l'horizon 2015, la demande des céréales devrait reprendre pour atteindre 1.4% par an. A plus longue échéance entre 2015 et 2030, ce taux devrait tomber à 1.2% par an.

Le blé constitue la principale culture céréalière dans le monde et représente environ 31% de la consommation globale en céréales. La production mondiale de blé s'est élevée en 2001 à environ 575,5 MT, les principaux pays producteurs étant la Communauté Européenne et la Chine qui produisent chacune 16% de la production mondiale suivis de l'Inde (12%) et des Etats-Unis (9%). Le volume des exportations représente environ 18% de la production mondiale et les principaux pays exportateurs sont les Etats-Unis (28%), le Canada (17%) et l'Australie (16%).

II. La céréaliculture au Liban

Une position moins importante

La valeur de la production de céréales a représenté environ 5% de la valeur totale de la production végétale en 2002, alors que ce taux était de l'ordre de 12% en 1956/1958. Les terres abandonnées au sein des exploitations agricoles, étaient cultivées essentiellement en céréales (80% de la superficie totale des terres abandonnées depuis plus de 30 ans). Ce taux atteint des seuils moins importants pour les terres abandonnées plus récemment, il se situe aux environs de 50% pour les terres abandonnées depuis moins de 10 ans.

Une reprise de l'activité céréalière depuis 1998.

Superficies en progression

La superficie céréalière a connu une progression significative durant les dernières années en passant d'environ 52 000 ha en 1998 à environ 56 000 ha en 2002, ceci est dû principalement à la levée de la subvention sur la betterave sucrière en 2001, cette progression a enregistré +8% entre 2001 et 2002.

Le blé constitue environ 80% de la superficie cultivée en céréales en 2002 dont la majorité est cultivée en blé dur. La part irriguée représente le quart de la superficie totale cultivée en céréales, l'irrigation est prédominante dans la Béqaa où elle concerne le tiers de la superficie totale des céréales.

Production et rendements en progression

Une nette progression de la production des principales variétés de céréales a été enregistrée en passant de 88000 tonnes en 1997 à environ 140000 tonnes en 2002, elle est due principalement à l'amélioration des rendements au niveau des céréales qui ont connu une progression remarquable en 2000 (2.7 t/ha) et en 2001 (3.1 t/ha). Cette progression est due principalement à l'extension des superficies irriguées destinées aux céréales et aux conditions climatiques et

pluviométriques favorables qui ont permis d'atteindre des rendements relativement élevés au niveau des cultures céréalières en sec.

Les céréales sont cultivées au Liban principalement dans la Béqaa (57%) suivie du Liban Nord (23%), Nabatiyé (12%) et le Sud (7%).

Il existe deux systèmes de production des céréales: en irrigué, notamment dans la Béqaa et en sec au Nord, à Nabatiyé et au Sud.

Les semences sélectionnées de blé.

Actuellement, la production de semences est financée par L'OCBS et réalisée en prestation de service sous la supervision de L'IRAL. Ce dernier produit les semences de base et les fait multiplier par des producteurs privés sous contrat (environ une vingtaine de semenciers actuellement).

Les semences sont alors mises en vente, après contrôle de qualité par l'IRAL à un prix subventionné par l'OCBS.

Caractéristiques des exploitations agricoles pratiquant la céréaliculture.

L'analyse des résultats du recensement permet de relever les faits suivants:

- *La part de la superficie en céréales augmente avec la classe taille SAU.*
- *Une légère diminution de la SAU en céréales avec l'âge de l'exploitant.*
- *Une baisse significative de la SAU en céréales avec l'accroissement du niveau d'instruction de l'exploitant.*

Les insuffisances en terme de rendements

Les insuffisances au niveau des techniques culturales sont à plusieurs niveaux :

- La densité de semis est souvent excessive.
- La préparation du sol ne comporte généralement qu'un labour léger.
- Les applications d'engrais sont souvent hasardeuses et arbitraires.
- La mécanisation est souvent partielle : le semis et l'application d'engrais sont souvent manuels ce qui représente un surcoût de main d'œuvre.
- Les ressources en eau ne sont pas utilisées d'une façon adéquate et aux moments opportuns.

Possibilités d'amélioration des performances

Au niveau de la céréaliculture en sec, les possibilités d'amélioration des rendements restent limitées par les conditions climatiques qui réduisent l'intérêt économique de l'intensification, cependant des marges de progrès sont possibles par :

- L'amélioration des semis
- L'amélioration des sols de sorte à faciliter la mécanisation sur les terres marginales (rocheuses, caillouteuses...) notamment au Nord et au Sud.
- L'amélioration de la qualité des semences à travers la production de semences sélectionnées et des variétés appropriées.
- L'application d'engrais et de pesticides à des doses optimales.
- L'adoption de l'irrigation de complément au niveau des zones qui reçoivent peu de précipitations, et au niveau des zones irriguées une amélioration des systèmes d'irrigation (réhabilitation et extension des réseaux).
- Un effort de formation et d'information des producteurs à travers de programmes de vulgarisation et de démonstrations.

III. Analyse du marché du blé et des produits transformés

Destination de la production nationale

Les principales destinations de la production nationale sont les suivantes : la commercialisation à l'OCBS (65%), l'autoconsommation, les réserves semencières, les ventes directes et la transformation à domicile.

Le blé importé est principalement utilisé pour la production de farine destinée à la transformation de pâtes et de pain (82%), la farine extra (10%), la transformation en burghol (5%) et en semoule (3%).

Synthèse des emplois-ressources

Il apparaît une différenciation très nette entre les utilisations pour le blé dur (transformable d'une manière traditionnelle en borghul ou industriellement en semoules utilisables pour la fabrication de pâtes alimentaires ou en biscuiterie et pâtisserie) et le blé tendre destiné à la fabrication de farines panifiables.

Les possibilités de substitution sont limitées entre ces deux types de blé, le blé dur n'étant utilisable en panification que dans un pourcentage très faible de l'ordre de 5% à 10%.

Le problème d'adaptation entre la production nationale (principalement du blé dur) et la demande locale (principalement du blé tendre), se pose sérieusement.

Les importations

Les importations couvrent environ 75% des besoins en blé en 2002. Une baisse des importations en blé en 2001 par rapport à 2000 a été compensée par la production locale élevée (blé dur) en 2001 et qui a enregistré une augmentation d'environ 30%.

Le stockage des Céréales

La capacité actuelle de stockage des silos de Beyrouth est à 120 000 tonnes, initialement conçus pour le transit (chargement et déchargement en vrac) et non pour l'emmagasinage à longue durée du blé importé.

La capacité de manutention du silo de Beyrouth est de 10 000 tonnes par jour.

12 grandes minoteries de Beyrouth participent aussi à l'emmagasinage du blé.

Des entrepôts additionnels sont loués par l'OCBS par contrat annuel notamment dans la Béqaa.

IV. Tendances de l'offre et de la demande

La consommation de céréales au Liban est estimée à 137 Kg/ tête/an. Elle est de 130 kg/habitant/an pour le blé qui constitue une base importante de l'alimentation des libanais, ce niveau est proche de celui de la Grèce et de Chypre.

Le taux de couverture des besoins en blé

Le taux de couverture des besoins en blé a fortement augmenté en 2001 par rapport à 1999, ceci est dû essentiellement à une bonne répartition des précipitations durant cette année et à l'extension surfaces irriguées suite à la levée de la subvention sur la betterave sucrière.

Les besoins actuels en blé sont estimés à environ 520 MT. Deux scénarios peuvent être envisagés dans les deux décennies à venir, qui correspondent soit à une stabilité de la consommation (les besoins sont estimés à 700.000 Tonnes en 2020) soit à une baisse annuelle de la consommation de 0.5%. Cette tendance s'explique par l'accroissement prévisible du PIB pour les vingt années à venir. En effet, l'accroissement du revenu a un impact sur la composition du panier de la ménagère, qui se traduit généralement par une baisse de la consommation des céréales et une augmentation de la consommation des fruits, des légumes et des viandes (les besoins sont estimés à 650.000 Tonnes en 2020)

V. Coûts de production

Le rendement de la culture de blé est assez élevé surtout au niveau des zones irriguées où les rendements obtenus sont acceptables et dépassent parfois ceux obtenus au niveau international pour les unités performantes. La valeur locative de la terre représente le principal coût suivi de la main d'œuvre.

Cependant, des marges de manoeuvre sont possibles pour diminuer le prix de revient par l'adoption d'itinéraires techniques appropriés, l'utilisation optimale d'intrants, l'utilisation de semences sélectionnées adaptées et la mécanisation.

VI. Eléments d'une stratégie nationale

VI.1. Perspectives d'amélioration des rendements

La culture des céréales en général et du blé en particulier, a toujours constitué l'un des principaux pivots de l'agriculture libanaise eu égard à son rôle essentiel au niveau des habitudes culinaires libanaises, à son rôle déterminant au niveau de l'alimentation du bétail, à sa place particulière au niveau de la rotation des cultures et au niveau de la sécurité alimentaire.

Un déphasage de plus en plus contraignant, se manifeste tout particulièrement au niveau agronomique et au niveau de l'adéquation entre l'offre et la demande. Pour pallier à cette situation, plusieurs améliorations sont possibles pendant les années à venir et cela à plusieurs niveaux :

- **Au niveau agronomique**

Au niveau agronomique, les principaux pivots des développements futurs du secteur céréalier sont les suivants :

La rotation des cultures : Dans ce contexte, un référentiel technique doit être mis au point au niveau de chaque région agricole par les services de recherche et un message technique cohérent doit être mis à la disposition des agriculteurs et qui sera véhiculé par le biais d'une recherche appropriée, notamment par la mise en place de parcelles de démonstration et tenant compte des contraintes naturelles et des pratiques et du savoir faire des agriculteurs.

L'irrigation : La généralisation des performances en terme de rendement par l'apport d'eau adéquat et au moment opportun dépend essentiellement, d'un effort de formation et d'information des producteurs et à travers d'un programme de démonstration et de vulgarisation adéquats. Ceci implique une amélioration des systèmes d'irrigation sur l'ensemble des superficies irriguées ainsi que la pratique de l'irrigation de complément au niveau des zones où le blé est cultivé en sec.

Les techniques culturales : Ces insuffisances peuvent être remédiées par une utilisation appropriée des intrants, prenant en considération la nature du sol et la ou les cultures précédentes, une préparation adéquate du sol par des labours pratiqués en fonction de la nature et de la fertilité du sol ainsi que par un recours à la mécanisation à chaque fois que cela est possible.

Amélioration variétale et production de semences : Un programme portant sur la sélection de variétés locales est particulièrement important surtout au niveau des zones où les producteurs cultivent les variétés traditionnelles destinées essentiellement à la transformation (blé concassé), ceci aura un impact positif sur les rendements de ces variétés.

Pour ce faire, une recherche pertinente devrait être mise en œuvre grâce à des essais et des tests de sélection et l'extension de la multiplication des semences à d'autres types de céréales.

- **Au niveau de l'offre et de la demande**

Face au développement de la culture de blé, un déphasage manifeste existe entre l'offre et la demande. La couverture de la demande est essentiellement assurée par les importations alors que le problème d'écoulement de la production nationale se pose sérieusement.

Des scénarios peuvent être envisagés et qui se basent sur la dynamisation de l'exportation de la production nationale et du blé transformé (blé concassé) qui est déjà existante mais qui reste limitée en général à la diaspora libanaise, et sur l'octroi d'incitations spécifiques à la culture du blé tendre et des autres céréales importées.

VI.2. Pour une stratégie de développement des céréales au Liban

La filière céréalière est réglementée pour des raisons économiques et sociales.

La réforme de cette filière est en cours pour mieux cibler les aspects sociaux.

Un certain nombre d'actions articulées dans le cadre d'une stratégie cohérente peuvent être menées à plusieurs niveaux:

- **Au niveau institutionnel :** Une coordination entre les différents acteurs impliqués dans la filière céréalière est d'une importance primordiale pour veiller à une meilleure efficacité de l'ensemble des composantes de la filière (activités en amont, activités de production, activités en aval et la consommation).
- **Au niveau de la recherche:** Renforcer la capacité de l'IRAL dont les activités devront s'orienter vers une recherche appliquée et qui devra intensifier sa collaboration avec les organismes de recherche régionaux surtout pour l'amélioration de la filière semencière.
Une nouvelle logique de vulgarisation impliquant les services de la recherche devra être déterminée pour réduire l'éloignement existant entre l'agriculteur et le message technique.
- **Au niveau de la vulgarisation et de la Formation:** Les services régionaux du Ministère de l'Agriculture pourraient jouer un rôle essentiel par la formation et l'information des agriculteurs notamment par des cycles de courte durée organisés à leur profit pour véhiculer le message technique approprié en collaboration avec les services de l'IRAL.
- **Au niveau des incitations et des encouragements à l'investissement:** Le développement potentiel de la filière céréalière implique un encouragement et une incitation à l'investissement au niveau de la mécanisation, un recours aux techniques modernes d'irrigation et d'une adoption de techniques culturales appropriées. La construction de lacs collinaires semble nécessaire au niveau des zones de faible pluviométrie où le recours à l'irrigation de complément peut avoir un impact consistant sur les rendements.
- **Au niveau professionnel :** La promotion des coopératives de services pour l'approvisionnement en intrants et la mécanisation présente un intérêt particulier. Une attention soutenue devrait être accordée aux structures professionnelles (associations, producteurs, ...) dont le rôle devrait s'élargir à des actions de formation et d'encadrement de ses

membres et à créer des synergies entre elles et avec les structures institutionnelles.

VI.3. Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie

Un plan d'action qui vise à la mise en œuvre de la stratégie proposée aura comme principaux objectifs:

- Adopter des itinéraires techniques appropriés.
- Favoriser le développement d'unités performantes et compétitives (individuelles ou des coopératives de production).
- Diminuer les coûts de production par l'utilisation adéquate d'intrants (engrais, pesticides...) et par une incitation à la mécanisation.
- Assurer un appui pour les activités de recherche et de vulgarisation.
- Continuer à couvrir une partie des besoins alimentaires (impact positif sur la balance commerciale).
- Couvrir une partie des besoins de l'alimentation du bétail et accorder une attention particulière aux autres céréales qui sont principalement importées pour couvrir les besoins des animaux.

Pour être mis en œuvre, un tel plan d'action devra s'appuyer, en plus du budget de l'Etat, sur des moyens financiers supplémentaires telle l'instauration d'une taxe parafiscale sur les produits céréaliers et dont le taux serait très faible (1% à 2%) pour ne pas avoir d'impact sur les prix à la consommation. Ce prélèvement pourra financer des actions concernant la filière céréalière, la mécanisation, la transformation et l'incitation.